



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Dominique Lemaire	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Marylène L. Beauvais	✓	
Amélie Poirier		✓
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Mélissa Déry	✓	
Benoit Brosseau	✓	
Chantal Lanoue	✓	
Simon Bélanger	✓	

Sont également présents : Audrey Monette, Josiane Santerre et Martine Monette.

### 1. Ouverture de la séance

À 19 h 01, monsieur Dominique Lemaire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Emmanuelle Porlier propose d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Mettre le suivi, présentation du projet de gouvernement étudiant au point 5.

Ajouts au varia :

13.1 Souper 9 décembre

13.2 Approbation des activités

13.3 Comité de parents

3. **Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2021**

Monsieur Simon Bélanger demande que les invités et le public soient écrits sous les présences.

Madame Chantal Lanoue propose d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

**CÉ2021-2022-010**

***Adopté à l'unanimité.***

4. **Question du public**

Aucune question.

5. **Suivi, présentation du projet de gouvernement étudiant**

Il y aura un député dans chaque classe pour les classes de l'édifice Laflamme et la troisième année de l'édifice Chabanel.

Mise en candidature du 3 au 10 novembre. Les candidats doivent déposer une lettre et la signature de deux enseignants.

Le 18 novembre aura lieu l'élection d'un président, d'un vice-président et d'une secrétaire parmi les députés.

Le 28 novembre, il y aura une rencontre au gymnase pour la présentation du gouvernement étudiant.

6. **Approbation, montant maximal chargé aux parents pour les activités 21-22**

Sous réserve d'approbation de la part du CÉ, monsieur Simon Bélanger propose que les enseignants ciblent des activités et sorties pour un montant de contribution parentale d'approximativement 70 \$ par élève, sauf si des levées de fonds sont prévues pour les montants excédentaires.

Madame Marylène Beauvais propose d'adopter la proposition.

**CÉ2021-2022-011**

***Approuvé à l'unanimité.***

7. **Approbation, rapport annuel 20-21**

Monsieur Simon Bélanger fait la lecture globale du rapport annuel qui sera déposé à la direction générale du Centre de services.

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

**CÉ2021-2022-012**

***Approuvé à l'unanimité.***

8. **Suivi, normes et modalités et formation des parents du conseil d'établissement**

La formation des membres des C.É. n'a pas à être incluse dans la régie interne puisque c'est une formation obligatoire.

9. **Suivi, comité cour d'école**

La mesure 50530 a été annoncée et les demandes doivent être déposées le 1<sup>er</sup> décembre 2021 au CSS.

Objectifs et critères : intégrer des éléments de verdure et favoriser l'activité physique.

Financement

- Fonds à destination spéciale 30 000 \$
- Mesure 15029, cour d'école vivante et sécuritaire 15 266 \$
- L'aide financière correspond à 60 % du projet, sans dépasser 50 000 \$

Trois soumissions à déposer.



10. **Suivi, réunions de parents et premières communications**

La rencontre de parents aura lieu dans la semaine du 15 au 19 novembre et les premières communications seront disponibles le 17 novembre. Les rencontres auront lieu en présentiel, sauf s'il y a plusieurs cas de Covid. La décision sera prise au plus tard le 12 novembre.

11. **Suivi, Covid-19**

Plusieurs cas dans l'école. L'ensemble des procédures et des mesures sanitaires ont été revues avec la santé publique. Tout a été revalidé. Les cas arrivent à nos élèves majoritairement par de la contamination communautaire, pas de l'interne.

Selon les informations obtenues, la vaccination pourrait commencer dès le 30 novembre chez les 5-11 ans.

Tests rapides : à voir comment il sera possible de les déployer. Peu de personnel à l'interne peut être libéré en ce moment pour faire les tests.

12. **Information, mesure 15081 pour développement de nouveaux projets d'innovation technologique**

IPAD un pour un. Subvention de 19 000 \$.

13. **Varia**

13.1 **Souper 9 décembre**

Le souper avec les membres du C.É aura lieu seulement en juin. Le prochain conseil d'établissement est déplacé au mercredi 8 décembre à 19 h.

13.2 **Approbaton des activités**

Madame Audrey Monette présente le tableau des sorties. Comme l'ensemble des propositions respectent la contribution parentale d'un maximum de 70 \$ par élèves à l'exception des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, madame Marylène Beauvais propose d'approuver le tableau sans la sortie prévue des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années à O'Volt.

**CÉ2021-2022-013**

***Approuvé à l'unanimité.***

13.3 **Comité de parents**

Madame Marylène Beauvais résume les principaux points de la réunion du comité de parents.

Suivi Covid : Le déploiement des tests rapides est retardé au 22 octobre 2021. La vaccination pour les moins de 12 ans à l'école pourrait avoir lieu au mois de décembre 2021. Les sorties avec un coucher à l'extérieur peuvent avoir lieu pour l'instant.

Le Ministère a accepté la demande d'ajout d'espace de plusieurs écoles sur le territoire.

On demande la collaboration aux directions d'école pour partager les informations suivantes aux parents :

- Informations du transport scolaire
- Comité EHDAA, mettre le guide en référence dans le prochain info parent
- Rappel de la page Facebook Comité de parents CSS
- Conférences à venir :
  - o 10 novembre conférencière Vicky Bois
  - o 8 décembre conférencier David Lee Lalonde

**14. Clôture de la séance**

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Dominique Lemaire.

---

Président

---

Directeur